

Descriptif de module 62-52

Domaine : Economie & Services
Filière : Informatique de gestion

1. Intitulé de module Automatisation des processus métiers 2023-2024

Code :
62-52

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Type de formation :

- Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Caractéristique :

- Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.15, al.1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS

5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé les modules 61-21, 61-22,
 Avoir suivi le module 62-31, 63-41
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

L'étudiante ou l'étudiant doit être capable, en fin de module, de justifier des compétences professionnelles suivantes :

- Être capable d'analyser les processus métier d'une organisation
- Identifier les processus à améliorer et automatiser
- Être capable d'automatiser les processus métier
- Connaître le fonctionnement métier d'un logiciel d'ERP
- Être capable de personnaliser et de paramétrer un logiciel d'ERP selon les spécificités d'une organisation et de ses processus métier

5. Objectifs détaillés des enseignements

- Savoir modéliser les processus métier des organisations en utilisant la norme BPMN
- Savoir optimiser des processus métier dans une logique d'urbanisation des systèmes d'information
- Savoir identifier les processus à informatiser
- Comprendre la notion de gestion intégrée de l'entreprise (PGI/ERP) et connaître les contraintes des projets de mise en place d'ERP.

- Être capable de tenir une comptabilité financière et une comptabilité analytique simple à l'aide d'un outil ERP
- Appréhender la logique et le fonctionnement d'un ERP.
- Savoir utiliser un ERP dans le cadre du processus de vente d'une entreprise
- Savoir configurer un ERP :
 - Savoir créer des utilisateurs et leurs droits d'accès

- Savoir créer et modifier l'organisation
- Savoir paramétrer un ERP :
 - Savoir modifier la base de données
 - Savoir créer de nouveaux champs, de nouveaux écrans et les traitements associés

6. Plan et chapitres des cours

Le cours suivra les chapitres suivants :

- 1) Modélisation selon la norme BPMN
- 2) Analyse des processus (SWOT)
- 3) Identification des axes de rationalisation, optimisation et automatisation.

En parallèle, les étudiants verront les thèmes suivants :

- 1) Utilisation d'un ERP dans le cadre d'un processus de vente
- 2) Création des utilisateurs et leurs droits d'accès
- 3) Création et modification de l'organisation
- 4) Paramétrage d'un ERP sous forme de projet

7. Forme du cours et méthodes pédagogiques

Le cours se donne sur quinze semaines.

Le cours est composé de différentes parties théoriques, méthodologiques et applicatives. Il tiendra compte d'aspects liés à la modélisation, l'analyse et l'automatisation des processus métier.

Les étudiants seront invités au cours du semestre à former des groupes de travail et à construire et gérer un projet de manière autonome.

8. Modalités d'évaluation et de validation

Acquis : A-E
Remédiation : Fx
Répétition : F

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Contrôle continu : 50%	Examen : 50%
<p>1 contrôle continu individuel – Travail écrit d'une durée de 90 minutes sur la partie BPMN. Ce travail aura lieu (sous réserve de modification) en semaine 8 ou 9.</p> <p>1 contrôle continu individuel – Travail écrit d'une durée de 90 minutes sur la partie Introduction aux ERP. Ce travail aura lieu (sous réserve de modification) en semaine 8 ou 9.</p> <p>1 TP noté par groupe de 2/3 élèves – Dossier à rendre et présentation orale du travail. Ce travail aura lieu (sous réserve de modification) en semaine 14.</p> <p>1 contrôle continu individuel pour la partie ERP— Travail pratique sur le logiciel</p> <p>Toutes les évaluations auront le même coefficient.</p>	<p>Examen oral individuel Durée de 30 minutes par oral L'examen aura lieu lors de la semaine d'examen de juin 2024</p>

La réalisation personnelle de 75% des travaux pratiques proposés est exigée pour avoir le droit de se présenter à l'examen.